



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radio

Question écrite n° 541

Texte de la question

M. Emile Blessig souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation des radios indépendantes. Les radios indépendantes sont des radios locales, des radios de proximité qui rencontrent des difficultés de développement face à la concurrence des grands médias. Or leur existence participe au pluralisme de l'information, élément fondamental d'une démocratie, et à la préservation du lien social dans certains territoires isolés. Les radios indépendantes sont de petits opérateurs qui ont besoin du soutien de la régulation nationale. Par conséquent, il souhaiterait savoir quels moyens seront mis en oeuvre afin de soutenir l'activité de ces radios indépendantes et de permettre ainsi l'organisation d'un paysage radiophonique plus équilibré et plus ouvert.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication est tout à fait conscient du rôle joué par les radios indépendantes. En tant que média de proximité, elles remplissent une fonction sociale, économique et culturelle indéniable. Leur nombre et la qualité de leurs programmes leur permettent de contribuer au pluralisme du paysage radiophonique français, qui doit demeurer équilibré et diversifié afin que chaque citoyen puisse disposer d'une grande liberté de choix. L'activité des radios indépendantes doit être encouragée et soutenue. Elles doivent pouvoir évoluer dans des conditions économiques et réglementaires satisfaisantes. Le ministre n'ignore pas que la question de l'évolution de la réglementation concernant les secteurs interdits de publicité télévisée fait l'objet de vives inquiétudes de la part de certaines radios indépendantes, lesquelles craignent en particulier de subir une baisse des recettes publicitaires qu'elles collectent auprès du secteur de la distribution. Le ministre de la culture et de la communication confirme à l'honorable parlementaire qu'une large consultation sera lancée sur ce sujet et que les revendications de chacun seront entendues afin que l'équilibre financier des radios indépendantes ne soit pas remis en cause.

Données clés

Auteur : [M. Émile Blessig](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 541

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2002, page 2620

Réponse publiée le : 7 octobre 2002, page 3450